A.391

DEUX-SÈVRES

heritiere dun fillet Jeanon gilette poitevin quelle lasupp.te a charlotte poitevin Damoyselle Delommeau heritiere benefficiaire de mond. apreset aussi Les Srs du Plessis aagé de 19 ans Huissonger Dellon que seroit de marie de tout les biens et effets dependans de la succession Delle Dame Delommeau Lesdits Srs ont esté tuteur Desd. deux filles Ce lon voit par Lacte de Tutelle quen fut Du 30e. mars 1655 quelle Sr. Dela Robellinierre Lafferme fut Ceu pour Curateur aux causes Requ. Auril Jeanan elle fut faire Inventaire de Laquelle Elle a voulu Desmembler Les papiers delaissez par Ledecedz du Sr. Delaflorencierre Lasupp.te a charlotte poitevin Lasœur Estoient alors Entre Leurs aage Lasupp.te Jeanon que a aussi a charlotte poitevin Lautre notre mineure dont Lasupp.te Est heritiere Ce aussi Lasupp.te de Jeanne heritiere Desd. Delaflorentierre son pere Comme La Dame Delommeau mere delasupp.te nayonon plus este sa tutrice Jaccq. Ce Sesont ainsi remarque aux Les. du Plessis qui Estoit Un mineur Dedans aux Hts Boscheau pour tuteur Les. olivier poitevin Deladorinierre pere Deladame du Portail, Hparroisse auproces quelques fus Cree Tuteur Delasuppliante Et Desfunte charlotte poitevin Lasœur Decede Dernier aoust 1638 Dans Lamesme annee mourut aussi Dame Suzanne Reignon Ayeulle Delasuppliante qui Estoit Lamere Desd. Delaflorentierre Et Dom Ellesus Lemoyne pour Dempteur Aunoble et Lautre tien Jeanon aux Dits Dame Delagobiniere Et Marie poitevin Dame Depage Premierement Ilest a remarquer q. par Lemesme acte Dettutelle Desd. Heritiers poitevin Deladorinierre nomme tuteur a Lasupp.te Et a charlotte poitevin Lasœur qui Est Du 30e. aoust Lans q. Vient Destre Obtenu Les. Reignon de Chaligni proche parent Desd. mineurs offrit de leur rendre Leur Diminution Deleur bien Depend. Les. Deladorinierre Et le Sr. Du plessis ont charge En Recepte par Lesd. Comptes Dettutelle Lasupp.te Desd. pentionnes Et nourriture pendant quelle autre Sr. Du Plessis a obtenu Une Sent.ce de Condamnation Desd pentionnes au presidial de Poictiers Le 4e. Janvier 1685 Controlle. S.r Dechaligni Entelle Lieu q. Dela pretention Desd. Duplessis aux Lieu Il Leur Gage a Leurs Desd. pentionnes Jeanon Delapart Delasuppliante Jeanne Les Comptes Dettutelle Et par Les. Dechaligni Controlle Lesd Sr. Dela Obtenu Lad Sr. Le Et Lon voit q. Le Sr. de